

GT Politiques publiques

Conclusions de la réunion du 17 octobre 2024

Etaient présents :

Christophe Jaillet – SFA-CGT
Samantha Guerry -SUD Culture
Valère Bertrand – SYNAVI
Clément Auvergne – PROFEDIM
Florian Auvinet – Grand Bureau
Aurélié Montagnon – FAMDT
Célie Rodriguez - Le Maillon
Laurent Mazurier - SMSP
Nelly Vial – regroupement des compagnies de danse en AURA
Claire Hébert – Les Forces musicales
Guillaume Douat – SYNAVI
Jacqueline Broll – DRAC AURA
Mila Konjikovic – Région
Didier Gerardo – FNCC
Mateja Schang – AURA-SV
Marjorie Glas – coord. COREPS

Tour d'actualité

Mila Konjikovic (Région) avait prévu de faire le point sur l'appel à projets Culture en territoires ainsi que sur les appels à projets qui concernent la création lors du comité de pilotage du mois de décembre. Mais elle peut d'ores et déjà donner des éléments. En ce qui concerne l'AAP Culture en territoires, 228 dossiers ont été déposés, ce qui représente une baisse de 17% par rapport à 2023. Il y a eu 177 dossiers éligibles et 127 dossiers retenus. Au global, les projets étaient mieux construits, plus qualitatifs, plus partenariaux que l'an dernier. Les motifs d'inéligibilité sont :

- L'absence de médiation et d'action envers les publics
- Les projets qui relevaient d'un autre dispositif
- Les projets déjà aidés (les scènes conventionnées par exemple)
- Les projets avec un nombre de dates inférieur au minimum exigé
- Une proportion d'artistes régionaux insuffisante
- Une trop grande fragilité financière
- Les projets ayant déjà eu lieu
- Lorsque le territoire était considéré comme non prioritaire.

Au global, les élus rapportent à la Région que l'Auvergne est encore trop peu représentée. Il y a cependant beaucoup de projets en ruralité. C'est un AAP très utilisé par les collectivités rurales comme complément de financement à leur programmation.

Claire Hébert (Forces musicales) demande quel montant est délégué sur cet AAP.

Mila Konjikovic (Région) répond qu'il y a eu 835 900,00 € à la seconde session soit 965 900,00€ en tout sur les 2 sessions. Pour ce qui est des aides au projet, le montant total des est de 588 500,00 €. 114 projets ont été retenus. Il y a une ventilation entre différentes esthétiques. Un tableau contenant le classement par esthétiques et les montants est disponible sur le site internet de la région.

Claire Hébert (Forces Musicales) explique qu'il y a eu beaucoup de débats par rapport à ce qui a été annoncé aux organisations professionnelles. Elle demande si, d'ici fin 2024, toute l'enveloppe sera allouée.

Mila Konjikovic (Région) préfère que les élus s'expriment à ce sujet. Les élus arbitrent par rapport à la quantité de projets, aux consignes données, au budget...

Valère Bertrand (SYNAVI) rappelle que les soutiens aux projets, dont la ligne en budget prévisionnel était fixée à 710 000,00 € est passé en vote à 580 000,00€. Cela concerne 114 équipes, or le projet *Raconte-moi la France* a reçu un budget énorme (un demi-million environ). La répartition des budgets n'est pas respectée. Il s'interroge : quels sont les critères ? quels équilibres sont pris en compte ?

Mila Konjikovic (Région) répond que la question mérite d'être adressée à la vice-présidente à la plénière qui se déroulera le 23 janvier 2025. Que les organisations transmettent leurs questions en amont, afin qu'elle puisse les faire remonter à la VP en amont.

Guillaume Douat (SYNAVI) va dans le sens de Valère Bertrand. Il est choqué de voir le deux poids deux mesures fait sur différents spectacles. Il revient sur la baisse de 17% de demandes de subventions qui montre que les équipes artistiques ne veulent même plus demander de subventions car elles se disent d'office que c'est mort. Il y a un règne de la terreur. Il rappelle ce qui s'est passé au TNG. Il se passe quelque chose de l'ordre de l'auto-censure. Il n'est pas normal de voter des budgets et de ne pas distribuer toute l'enveloppe, et de ne pas donner le montant que demandent les équipes artistiques, alors que le montant total de l'enveloppe n'a pas été atteint.

Mila Konjikovic (Région) rappelle que la Région engage des enveloppes qui sont des opportunités, il y a ensuite une délibération où les crédits sont votés. L'engagement n'est pas le vote et les montants ne concordent souvent pas.

Christophe Jaillet (SFA - CGT) explique que les organisations ici présentes comptent sur Mila pour transmettre leur parole auprès des élus. L'AAP Culture en territoires a été mis en place pour compenser la disparition de plus de 4 millions d'euros de subventions. C'est une politique vraiment contre la culture. Il faudra aller envahir l'hôtel de Région car il n'y a que le rapport de force qui pourra fonctionner. Demander des comptes n'a pas marché, cela dure depuis trop longtemps. Il espère qu'il y aura une réflexion et un dialogue qui va pouvoir se réinstaller avec le nouveau président.

Mila Konjikovic (Région) rappelle qu'elle occupe un rôle technique. Elle essaye d'expliquer au mieux et de la manière la plus transparente possible les choix de la Région. Elle va faire remonter les

remarques et doléances auprès de la vice-présidente. La Région est actuellement dans un moment de construction de sa politique publique.

Claire Hébert (Forces Musicales) fait état d'annonces dans la presse qui indiquent que le budget de la culture serait préservé voire en hausse en 2025. Qu'en est-il au niveau des DRAC ?

Jacqueline Broll (DRAC) ne donnera aucune information sur le budget de la culture car il n'est pas voté. Il lui est donc impossible de confirmer ou d'infirmer ce qui a été annoncé dans la presse.

Guillaume Douat (SYNAVI) suggère, puisqu'on ne peut pas parler du budget de la DRAC, de parler de choses auxquelles on peut réfléchir. Il est nécessaire d'avoir un questionnement sur les commissions d'attribution des subventions publiques qui ne sont pas du tout représentatives du milieu des professionnels. En effet, il y a beaucoup de représentants de lieux, mais le SYNAVI (qui représente des plus petits lieux et des compagnies) ne se sent pas très représenté.

Marjorie Glas (coord. COREPS) indique que ce sujet de la composition des commissions d'attribution a déjà été porté par le SYNAVI. Sa mise à l'ordre du jour doit être discutée en fin de réunion. Elle profite du fait d'avoir la parole pour informer le groupe que plusieurs syndicats du secteur (SYNDEAC, SYNAVI, CGT) ont été reçus dans le cadre de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. La vidéo des échanges est consultable [ici](#) (à partir de 2h09s).

Point sur l'expérimentation

L'idée est de faire un point régulier sur cette expérimentation. L'Agora Guiers a été sélectionné pour porter cette expérimentation.

Jacqueline Broll (DRAC) fait un retour sur cette expérimentation, bien qu'elle ne suive pas le dossier d'aussi près qu'Ubavka Zaric et Floriane Mercier. Il faut travailler sur la question des dates de ces groupes de travail qui ne sont pas compatibles avec leurs agendas. Il est très important que la DRAC participe aux COREPS mais le personnel n'est pas nombreux. Les conseillers référents sur le projet de l'Agora Guiers sont Ubavka Zaric, Floriane Mercier et Bruno Gallice (conseiller qui suit le département de l'Isère). Le projet est intéressant car il part des problèmes du territoire. Il s'agit d'un territoire de vie mais sans unité administrative. Un espace que la DRAC ne connaît pas vraiment. La situation est donc véritablement expérimentale. Il faut créer une coopération entre territoires qui ne sont pas en coopération sur d'autres sujets. Leur volonté est de créer des espaces d'accueil d'artistes. Se pose la question de la construction d'un accueil d'artistes dans ce territoire. Le projet avance plutôt bien, le calendrier opérationnel est respecté. Le prochain travail sera de faire un état des lieux des ressources du territoire et des mutualisations possibles. Avec des cahiers des charges des futures résidences. Sur le plan administratif, des moyens suffisants ont été apportés sur 2024 (30 000€). Le DRAC est en train d'écrire un courrier pour informer les élus de cela et pour les rencontrer. Une convention avec les élus et les acteurs du territoire sera rédigée. On note que les élus souhaitent avancer de leur côté ensemble, ils ont besoin de temps d'interconnaissance pour faire advenir cette proposition. La DRAC est en attente de savoir ce que ça va commencer à produire. Ils notent que le département et la région sont en position d'observation. Pour que cette expérimentation soit réussie, il faut au moins 3

ans, pour que les artistes identifient ce territoire comme un espace propice à la création et à l'accueil d'équipes artistiques. Cela nécessite d'être accompagné.

Marjorie Glas (coord. COREPS) prend note des remarques de Jacqueline Broll concernant l'organisation des réunions.

Guillaume Douat (SYNAVI) trouve cela très intéressant comme expérimentation. Il reste cependant dubitatif car les 30 000,00 € donnés par la DRAC ne seront suffisants au vu de tout ce qu'il y a à faire sur cette expérimentation. Il compare encore cette somme au demi-million alloué à *Raconte-moi la France*. Y'a-t-il d'autres financements à aller trouver ?

Florian Auvinet (Grand Bureau) va dans la continuité de la prise de parole de Guillaume Douat. Pour que l'expérimentation fonctionne, il faut penser dès maintenant la communication et l'essaimage, il faut réussir à mobiliser et à parler à d'autres élus, il faut réussir à travailler différemment pour embarquer d'autres collectivités. Il suggère aussi d'engager davantage les membres du COREPS dans l'aventure, pour une évaluation en temps réel.

Jacqueline Broll (DRAC) répond sur ces deux points. Elle souhaite qu'il y ait une réunion du COREPS délocalisée sur le territoire pour pouvoir rencontrer tout le monde, ce qui permettrait de répondre à la question de l'implication du COREPS. Concernant le financement, pour pouvoir arriver à déclencher des financements, il faut commencer par agir, déplacer le réel et amener des personnes extérieures à questionner les porteurs de projet et s'impliquer. Par exemple, au début des contractualisations autour de l'EAC, il y a eu beaucoup de difficultés financières, aujourd'hui le budget est à presque 2 millions. Il faut d'abord agir et ensuite questionner les moyens de financements. Il serait intéressant de travailler avec la FNCC sur ce sujet

Didier Gerardo (FNCC) prend la parole au nom de la FNCC. Il explique que ses collègues de St Etienne et Fareins (également désignés pour siéger au nom de la FNCC) ont des emplois du temps très chargés. Il est là pour faire remonter les sujets auprès de la présidence. Il s'excuse du manque de présence aux réunions. Ils essayent tous d'être proactifs dans leurs différentes instances. Mais il a beaucoup de mal à se faire entendre à son niveau, au sein même de sa collectivité.

Marjorie Glas (coord. COREPS) explique que, concernant la mobilisation des élus, il a été question lors de la plénière de mobiliser des élus l'après-midi pour les faire travailler en groupe autour de questions du COREPS. Ce pourrait être une bonne occasion pour présenter cette expérimentation. S'agissant de la mobilisation du COREPS sur cette expérimentation, lors de la dernière réunion, le groupe était d'accord pour se déplacer. Il faudra trouver une date très en amont, idéalement au printemps.

Valère Bertrand (SYNAVI) explique être intervenu lors du printemps de la ruralité sur la question de l'énergie et l'augmentation des coûts, et a doublé son intervention d'un courrier : Marc Drouet a dit qu'il ferait remonter cette question au cabinet de Rachida Dati. Les financements sont allés aux lieux institutionnels, pour amortir l'augmentation du coût de l'énergie. Il fait une demande de moratoire pour les structures culturelles sur cette question d'augmentation des coûts, qui permettrait notamment d'assurer la transition vers l'éclairage LED.

Jacqueline Broll (DRAC) explique qu'il faut laisser le temps à ce nouvel attelage pour faire remonter ces sujets-là. Elle ne peut pas en dire plus car elle n'a pas de réponse concrète sur le sujet.

Guillaume Douat (SYNAVI) rebondit sur le fait d'agir pour débloquent des subventions. Une notion très intéressante dans cette expérimentation est la question de la cartographie. Il est question de transparence. Sur un territoire donné, il est fondamental de connaître les lieux qui sont disponibles pour la création. La DRAC devrait inviter à cartographier. Certaines communes fabriquent des salles qui ne sont pas adaptées, d'autres sont très bien, mais personne n'est au courant de leur existence.

Christophe Jaillet (SFA – CGT) répond à Jacqueline Broll. Une réflexion lui vient : il pense qu'il y a un problème d'accumulation des dispositifs (comme l'a déjà pointé Antonia Vitti sur une précédente réunion). Il y a eu le plan MPMD qui consiste en fait en une remise à niveau pour les scènes labellisées. Le printemps de la ruralité où on a découvert que la ruralité existe, et qu'il y a des artistes et techniciens de partout. Il appelle à faire confiance aux gens sur place, à contractualiser avec eux sur le long terme. Il faut s'appuyer sur les structures et les personnes existantes au lieu d'empiler les dispositifs.

Florian Auvinet (Grand bureau) rebondit sur la question du plan MPMD. *A priori* les financements pour MPMD seront reconduits, comment dès maintenant être en travail, en proposition avec la DRAC ? Qu'est-ce qui est figé et sur quoi peut-on retravailler ensemble pour améliorer l'usage de ces fonds ? Même question sur le plan ruralité, quelle méthodologie, quel calendrier peut-on trouver pour faire remonter les propositions et aller dans le sens des objectifs ?

Jacqueline Broll (DRAC) répond que Si MPMD est maintenu, l'engagement des collectivités va être déterminant (rappel du 1€ pour 1€). Elle n'ira pas plus loin sur cette question par manque d'informations suffisantes. Sur le Printemps de la ruralité, elle explique que l'objectif de la DRAC est de rendre cela cohérent sur l'ensemble du territoire. Il y a une volonté de coopération et de transmission, une capacité à s'organiser collectivement avec les différents niveaux de collectivités et tous les acteurs du sujet face aux différentes transitions. Comment avoir une approche culturelle collective des transitions est un sujet commun dont on peut s'emparer en tant que citoyens français. Pour le moment, nous ne savons pas où est le printemps de la ruralité dans le budget ; mais il y a eu un dossier de presse avec 23 propositions.

Guillaume Douat (SYNAVI) clarifie sa question : il souhaite avoir le détail des équipes artistiques qui ont bénéficié du plan MPMD, question qui a déjà été posée il y a un mois. Il repose également la question du bilan de l'été culturel. Pendant plusieurs années la DRAC a été très transparente, il constate une baisse de transparence ces derniers temps, et appelle à ce que la région puisse s'inspirer de la DRAC

Jacqueline Broll (DRAC) n'a pas les détails du plan. Le bilan de l'été culturel n'est pas détaillé et lisible, il est à retravailler pour qu'il soit intéressant à transmettre. Concernant le Printemps de la ruralité, aujourd'hui la DRAC a reçu quelques moyens qui sont arrivés sur les mesures 1 (Villages en fête) et 18 (Résidences). Ce sont des moyens qui sont arrivés en fin de gestion pour 2024 pour un montant total de 415 000 €. La DRAC fera un retour sur ces quelques crédits qu'ils ont. Elle ne peut pas être plus transparente, de quelle transparence parle Guillaume ?

Guillaume Douat (SYNAVI) répond qu'il s'agit de certains documents d'attribution de crédits qui n'ont pas été publiés. Il s'agit juste d'un rappel, est content de la transparence affichée.

Jacqueline Broll (DRAC) répond que les services essaient de répondre à tous les sujets, mais qu'ils sont débordés.

Marjorie Glas (coord. COREPS) rappelle que les documents demandés à la DRAC ont toujours été envoyés, il s'agit juste d'une question de temps.

Point d'information sur le GT Musique enregistrée

Marjorie Glas (coord. COREPS) fait un point sur le travail mené par le groupe Musique enregistrée. Les membres du groupe ont procédé à un état des lieux du secteur. Cela a abouti à la conception d'un nouveau dispositif d'aide proposé à la Région. Le groupe est en attente d'un retour de la vice-présidente.

Florian Auvinet (Grand Bureau) qui a participé au groupe de travail et travaillé pendant 4 mois sur cette proposition en fait un résumé. Il s'agit d'une proposition qui vise à relancer une aide à la production sur le secteur des musiques enregistrées. Il s'agit d'une aide indispensable pour maintenir une production en région. Une source de développement artistique et d'emploi. Il y a un enjeu particulier depuis quelques années autour de la transition numérique pour certains labels qui sont en difficulté pour assurer des investissements. Il leur faut adapter des formats de production et de distribution sur les plateformes de streaming et les réseaux sociaux. L'aide proposée mixe des aspects structurels pour la structuration digitale des labels et le maintien d'une aide à l'activité sur des enjeux de production (salaires artistiques, techniques, prestations de studios d'enregistrements...).

Marjorie Glas (coord. COREPS) rappelle que ce travail est issu d'une précédente note de Grand Bureau. Le Groupe de travail a rajouté ses secteurs qui n'étaient pas représentés, comme les musiques traditionnelles et les musiques de création et de répertoire.

Mila Konjicovic (Région) salue ce travail très partenarial. Il est souhaitable que tous les dispositifs soient pensés comme cela. Ils émanent du secteur. Elle espère que cela sera arbitré positivement.

Identification de sujets à traiter

Marjorie Glas (coord. COREPS) souhaite clore la réunion autour d'un arbitrage sur les sujets qui ont été proposés lors des dernières réunions du groupe. Elle les rappelle :

- Repenser la composition des commissions d'attribution de subventions
- Dans le prolongement de l'enquête flash, repenser les modèles économiques et les dispositifs pour accompagner les structures en difficulté
- Lutter contre la mise en concurrence des événements culturels sur les territoires
- Effectuer une synthèse des diverses expérimentations menées par la DRAC : VPCT, Résonances, Expérimentation COREPS
- D'autres sujets que le groupe souhaiterait porter

Aurélie Montagnon (FAMDT) considère que la question de l'accompagnement à la structuration économique des acteurs est fondamentale. Elle fait le constat au niveau des régions et de la fédération nationale d'un manque ou d'une baisse des aides publiques ainsi que d'une complexité du

secteur lié à un marché national : les structures de moyenne taille se fragilisent très vite. L'effet domino est inquiétant. Ces questions sont posées avec le CNM, les AAP sont nombreux et pas une solution de long terme. Il y a une vraie crainte sur la pérennité au long terme des structures. L'enjeu est de restructurer des modèles économiques (parfois elles sont en déficit malgré 100% de remplissage).

Guillaume Douat (SYNAVI) rejoint le questionnement du modèle économique. Il s'agit aussi de la question de la concurrence. Tout est lié. Face à ce sujet très vaste, il faut commencer quelque part : la question des commissions d'attribution peut être une porte d'entrée intéressante.

Claire Hébert (Forces Musicales) apporte un point de vigilance sur l'articulation des travaux des COREPS au national. Quel travail mener dans notre région pour qu'il n'y ait pas de doublon et pour que les travaux soient adaptés à notre région ?

Valère Bertrand (SYNAVI) revient sur la question du modèle économique : il ne faut jamais oublier que le secteur du spectacle vivant en France fonctionne grâce au régime spécifique de l'intermittence. Il faut aussi être en proposition par rapport à ça. On pourrait travailler à favoriser les financements de la production à la diffusion, tout au moins expérimenter cela. On pourrait proposer aux agglomérations de prendre 1% sur les billetteries pour alimenter un fonds de soutien.

Marjorie Glas (coord. COREPS) va réfléchir au moyen d'amener ce sujet du modèle économique lors du prochain groupe : peut-être par un défrichage en sous-groupes avec d'un côté des modèles très subventionnés et de l'autre des modèles plus hybrides. Elle va tâcher de compiler la documentation existante à ce sujet, elle appelle le groupe à lui en envoyer aussi.